

Émission de certificats Web (SSL)

DESCRIPTION DU SERVICE

Vous développez un site Web et vous tenez à ce qu'il soit sécuritaire? Les certificats SSL offerts par le CSPQ permettent de sécuriser des sites et des services Web. Ces certificats rendent possible le chiffrement des communications entre différents serveurs ou entre un serveur Web et un fureteur, assurant ainsi la confidentialité des données échangées.

Basé sur le protocole SSL, les certificats peuvent être utilisés afin de sécuriser les applications Web accessibles à partir d'Internet, de l'intranet gouvernemental ou de différents intranets ministériels dont le nom de domaine se termine par **gouv.qc.ca**. Le CSPQ est le seul organisme autorisé à délivrer des certificats Web pour les noms de domaine se terminant par **gouv.qc.ca**.

Ce que le service comprend

- Vérification pour s'assurer que le client demandeur du certificat est bien le propriétaire du nom de domaine du site Web.
- Émission de certificats numériques.
- Avis d'expiration des certificats numériques.

Ce que le service ne comprend pas

- Soutien pour l'installation chez le client.

Interventions sur demande

Les utilisateurs sont en mesure d'effectuer des demandes de services facturables (\$) en remplissant les formulaires spécifiques disponibles sur le portail Processus automatisé de réquisitions et commandes [P@rc](#)[☞].

Les demandes de services possibles sont :

- Émission de nouveau certificat (\$)
- Renouvellement de certificat (\$)
- Remplacement de certificat SSL¹ (\$)
- Annulation d'un certificat

NIVEAUX DE SERVICE

Catégorie	Description	Niveau de service
Délai	Émettre un nouveau certificat	5 jours ouvrables dans 95 % des cas ^a
	Renouveler un certificat	
	Remplacer un certificat	
	Informé le client que le certificat arrivera à échéance	50 jours ouvrables dans 95 % des cas

Conditions d'atteinte des niveaux de service

a. Délai mesuré dès la réception du fichier .CSR.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

(Obligations générales et légales)

Le CSPQ s'assure du respect des engagements à l'entente de services partagés¹, dont les principaux sont :

- Accès à l'information et protection de renseignements personnels et confidentiels
- Sécurité de l'information
- Droit de propriété et droits d'auteur
- Conflits d'intérêts
- Règlement des différends
- Vérification
- Sous-traitance
- Etc.

Responsabilités et conditions

Le CSPQ s'assure de :

- Recevoir les informations des clients.
- Requérir les certificats auprès de l'autorité de certification, et les fournir au client.
- Aviser le client de l'échéance prochaine de son certificat.
- Renouveler automatiquement, pour une période de deux ans, les certificats des clients dont les infrastructures sont gérées au CSPQ².
- Remplacer, lors d'une demande de remplacement, le certificat pour la période résiduelle.

De son côté, le client doit :

- Indiquer la raison de la demande de remplacement dans la section « commentaire client »
- Transmettre le fichier **.CSR** au CSPQ afin que celui-ci puisse lui retourner le certificat.
- Assumer la responsabilité de l'installation du certificat dans son environnement. Les problèmes d'installation sont également sous sa responsabilité.

TARIFICATION

Tarification – Certificats Web

Tarification annuelle des certificats Web³	Tarif
SSL Standard Advantage	260 \$
SSL Wildcard	1 150 \$
SSL Extended Validation (EV)	317 \$
SSL UC (Multi-Domain)	260 \$
Certificats Code Signing	372 \$
Entreprise	113 \$
Alias supplémentaire pour SSL UC (Multi-Domain) si le site doit supporter plus de deux (2) alias	45 \$

Demande de service	Tarification
Remplacement d'un certificat SSL ⁴	150 \$

Glossaire

SSL Standard Advantage : permet l'identification de sites Web et le cryptage des communications entre les fureteurs et les serveurs. Il supporte au plus deux (2) noms de domaine.

SSL Wildcard : permet de sécuriser un domaine en utilisant un seul certificat dont le nom contient une variable (p. ex *.domaine.pes.qc).

SSL UC (Multi-Domain) : permet d'identifier plusieurs noms de domaine (jusqu'à 250 noms) avec un seul certificat.

SSL Extended Validation (EV) : certificat de la plus haute sécurité, délivré par permission spéciale à la suite d'une enquête de validation effectuée au CSPQ par Entrust. Il ne peut être émis que sur les sites dont le nom de domaine se termine par gov.qc.ca. Une validation visuelle confirme au client qu'il se trouve à la bonne adresse et que ce site

Web est sécuritaire.

Certificats Code Signing : permettent de signer du code qui sera téléchargé par un utilisateur, l'assurant ainsi de la provenance de l'application qu'il télécharge et du fait qu'elle est sécuritaire.

Entreprise : permet la communication chiffrée et la signature digitale entre organismes ou personnes.

Fichier .CSR Une demande de signature de certificat (en anglais CSR pour *Certificate Signing Request*) est un message envoyé à partir d'un demandeur à une autorité de certification afin de d'obtenir un certificat d'identité numérique. Le CSR contient des informations d'identification du demandeur.

SOUTIEN À L'UTILISATION

Le soutien est assuré par le [Centre d'assistance aux utilisateurs \(CAU\)](#)[📄].

Les coordonnées du CAU sont:

- Incidents : 418 643-6758 ou 1 855 643-6758
- Demandes ou renseignements : ti.information@cspq.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h

À noter que, en dehors des heures d'ouverture, des ressources sont disponibles pour répondre aux urgences. Les canaux de communication sont précisés dans les ententes de service.

POUR OBTENIR CE SERVICE OU POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Tout organisme public qui désire obtenir ce service et qui n'est pas déjà un client du CSPQ est invité à contacter le développement des affaires :

- Téléphone : 418 644-1500, poste 2415
- Courriel : edep.vpsi@cspq.gouv.qc.ca

Les clients qui reçoivent déjà des services en TI du CSPQ peuvent communiquer avec leur conseiller en utilisant au lien suivant : [Trouver son conseiller](#)[📄].

RÉFÉRENCES

1. Le client doit indiquer la raison de la demande de remplacement dans la section « Commentaire client ». Le CSPQ remplacera le certificat pour la période résiduelle et procédera au renouvellement annuel, tel que prévu à l'échéance.
2. Un client peut, en tout temps, demander une annulation de son certificat.
3. Le montant facturé est en fonction de la durée du certificat payable en un seul versement (par exemple, pour un certificat de deux ans, c'est deux fois le tarif annuel).
4. Les codes Signing et Entreprise sont exclus.

SERVICES CONNEXES

- Développement de solutions technologiques
- Hébergement de sites Web informationnels

Dernière mise à jour : 09 avril 2019




INFORMATION GÉNÉRALE

Ligne CSPQ

418 644-CSPQ (2777)

1 855 644-CSPQ (2777)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020